

Rapport n°16

Accunsentu per l'avenente n°3 à a cunvenzione plurianninca di partenariatu 2022 – 2024 per l'organizzazione di u Mercatu di Natale di Bastia

Approbation de l'avenant n°3 à la convention cadre pluriannuelle de partenariat 2022 - 2024 pour l'organisation du Marché de Noël de Bastia

Depuis l'année 2009, la Ville de Bastia, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse, la Communauté d'Agglomération de Bastia, le Syndicat Départemental des Jeunes Agriculteurs, et l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse, organise un marché de Noël durant la période de fin d'année.

Le Marché de Noël consiste à organiser, durant la période de Noël, un programme d'animations et à installer des stands au profit :

- d'artisans traditionnels d'art proposant des produits adaptés au Marché de Noël.
- d'agriculteurs ayant pour objectifs de promouvoir les métiers de l'agriculture et de favoriser la vente directe de produits fermiers de qualité dont la production est exclusivement faite en Corse.

Cette opération constitue un évènement majeur durant la période de fin d'année. Elle contribue à l'animation et à l'attractivité du centre-ville. Elle rayonne également sur le tissu économique local.

Pour la réalisation de cet évènement, une convention cadre pluriannuelle de partenariat pour la période 2022 - 2024 a été approuvée par le conseil municipal du 27 octobre 2022, et fait l'objet d'une convention d'application financière approuvée chaque année par avenant.

Cet avenant cadrera l'organisation de Marché de Noël du 6 au 23 décembre 2024 sur la place St Nicolas. Les signataires sont identiques à ceux de la convention cadre.

Dans cet avenant, la Ville de Bastia assure le portage du projet et engagera la totalité des dépenses du budget prévisionnel en annexe.

Le montant restant à la charge de la Ville pour l'organisation de cette manifestation est estimé à la somme de 104 540 € TTC.

Elle met à disposition le site d'implantation, du matériel de festivités et le personnel administratif et technique nécessaire à l'organisation de l'opération. La Ville se chargera également de la communication de cet évènement.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 274 800 €. Le plan de financement complet est en annexe.

La manifestation fait l'objet d'un règlement général diffusé et accepté par chaque exposant. Ce règlement définit les horaires d'occupation des chalets, les tarifs, les conditions d'attributions, les mesures de sécurité, la liste des produits autorisés à la vente, etc.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver le troisième avenant à la convention cadre pluriannuelle de partenariat pour l'organisation du Marché de Noël de Bastia 2022 - 2024 tel que figurant en annexe.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout acte administratif relatif à l'ensemble de cette opération.
- De préciser que ces crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 011.

✓ **ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL DU MARCHE DE NOEL 2024**

DEPENSES		
INSTALLATIONS et SECURITE	155 000 €	59%
AMENAGEMENTS	40 000 €	13%
ANIMATIONS	74 800 €	26%
COMMUNICATION	5 000 €	2%
TOTAL	274 800 €	100%
RECETTES		
CONTRIBUTION C. DE METIERS	5 000 €	3%
COMMERCIALISATION CHALETS C. DE METIERS	71 460 €	16%
CONTRIBUTION VILLE DE BASTIA	104 540 €	48%
PARTENARIATS PRIVES	0	
CONTRIBUTION C.AGRICULTURE	2 000 €	1%
CONTRIBUTION JA	2 250 €	1%
COMMERCIALISATION CHALETS JA	64 550 €	18%
CONTRIBUTION ODARC	5 000 €	3%
CONTRIBUTION CAB	20 000 €	10%
SUBVENTION ADEC	0	
SUBVENTION ATC	0	
TOTAL	274 800 €	100%

✓ **ANNEXE 2 : AVENANT N°3**

Ci-joint.